

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 16 MARS 2009**

Délibération n°2009-008

Date de convocation : 17 février 2009
Nombre de délégués en exercice : 36
Présents : 23
Absents non remplacés : 13

L'an deux mil neuf, le seize mars à dix heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Rambouillet au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Gérard LARCHER.

ETAIENT PRESENTS : Roland BONNET, Bernard BOURGEOIS, Claude CAZANEUVE, Gérard CHIVOT, Gérard COMAS, Thierry CONVERT, Daniel DEGARNE, Paulette DESCHAMPS, Paul DESMETTRE, Frédéric DOUBROFF, Jean-Louis FLORES, , Jean-Pierre GHIBAUDDO, Christian HILLAIRET, Gérard LARCHER, Régine LIBAUDE, Jean-Pierre MALARDEAU, Marc MENAGER, Jacques PIQUET, Roland POSTIC, Bernard ROBIN, Robert SCHUCHTER, René SERINET, Hervé TOUCHARD,

ETAIENT EXCUSES : Martial ALIX, Hervé ALLEIN, Henri ALOISI, Jean-Louis BARTH, Bernard BATAILLE, Isabelle BEHAGHEL, Daniel BONTE, Pascal BOURGY, Jean-Pierre GABORIT, Yves MAURY, Jean-Jacques NICOLLE, Philippe SAINT-MARTIN, Jean-Pierre ZANNIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry CONVERT



BUDGET PRIMITIF 2009

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral du 10 février 2006 portant création du SMESSY,
Vu le compte administratif 2008 ;
Vu la décision relative à l'affectation des résultats de 2008 ;
Vu la présentation du débat d'orientations budgétaires au comité syndical du 09 mars 2009 ;
Vu le projet de budget primitif 2009 ;
Vu les statuts du Syndicat,

LE COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ VOTE comme suit les contributions de chacune des collectivités membres :

CCPFY :	40.748 €
CCE :	15.496 €
CAPY :	8.672 €
PONTHEVRARD :	438 €
GAMBAISEUIL :	646 €
Soit	66.000 €



- **ADOPTÉ** le budget 2009 du SMESSY tel que présenté en annexe, et selon les chapitres suivants :

- Section de fonctionnement -

Chapitres	Dépenses	Montants	Chapitres	Recettes	Montants
011	Charges à caractère général	+ 32.000 €	002	Résultat reporté	+11.374 €
012	Charges de personnel	+ 16.000 €	74	Dotations, subventions et participations	+ 66.000 €
65	Autres charges de gestion courante	+ 29.000 €			
67	Charges exceptionnelles	+ 374 €			
	TOTAL	+ 77.374 €		TOTAL	+ 77.374 €

- Section d'investissement -

Chapitres	Dépenses	Montants	Chapitres	Recettes	Montants
20	Immobilisations incorporelles	+ 107.140 €	001	Solde d'exécution reporté	+ 4.033 €
21	Immobilisations corporelles	+ 1.200 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	+ 73.107 €
			13	Subventions investissements	+ 31.200 €
	TOTAL	+108.340 €		TOTAL	+108.340 €

- **DIT** que la spécialisation des crédits est effectuée par chapitre
- **DONNE** tout pouvoir au Président ou à son représentant pour mettre en œuvre cette délibération et les actes qui en découleraient

Fait à Rambouillet, le 16 mars 2009

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le

Pour extrait conforme

Le Président
Gérard LARCHER

